

# La forêt communale de St-André

Située sur les deux versants de la commune, elle est composée de 8 parcelles côté Vouan pour 86,92 ha et 12 côté Voirons pour 37,51 ha, le tout représente une surface de 124,43 ha. Elles sont matérialisées par de petits panneaux blanc portant des lettres de A jusqu'à U. Son altitude est de 620 mètres au plus bas côté Vouan et de 1170 mètres pour la plus élevée côté Voirons. Elle est peuplée de 54% d'épicéa, 11% de sapin, 23% de chêne, 5% de hêtre, 5% de feuillus et 2% non boisable (marais, parois rocheuses et piste forestière). Une partie de cette forêt fut acquise lors du rattachement à St-André des hameaux de Curseilles et de la Corbière après un arrêt de la cours d'appel de Chambéry du 17 mars 1860.

Après décision ou approbation du Conseil municipal, l'ONF se charge de l'entretien et du contrôle de celle-ci.

Un plan d'aménagement forestier vient d'être signé entre l'ONF et la commune pour les quinze ans à venir, comme il en est de coutume depuis 1889, date du premier aménagement.

Ce plan prévoit les coupes, les plantations et l'entretien, mais il peut être modifié lors d'un phénomène naturel ou météorologique. Sur ces quinze dernières années, les résineux toutes catégories confondues se sont vendus au prix moyen de 48 € le m<sup>3</sup> (prix supérieur à la moyenne départementale) pour un volume de 441 m<sup>3</sup> / an atteignant un maximum de 832 m<sup>3</sup> en 1995 et aucune coupe en 2000 et 2001.

La décision de ne vendre aucun bois durant deux années après la tempête de décembre 1999 était le fait que sur le département de la Haute-Savoie 355 000 m<sup>3</sup> arrivaient sur le marché pour un prix moyen de 23 € le m<sup>3</sup>.

Pendant la durée du dernier aménagement, 7% des bois ont été récoltés en chablis (arbres malades et accidentés par la foudre ou le vent). Notre grand souci actuel est de savoir comment évoluera le Bostryche ou le Scolyte. Ces petits insectes coléoptères creusent des galeries dans les résineux de nos forêts et les font sécher rapidement. Les spécialistes de l'ONF étudient ce problème avec beaucoup d'attention mais n'ont trouvé aucune solution à ce jour. C'est pourquoi le volume présumé de 6450 m<sup>3</sup> commercialisable d'ici 2017 peut varier compte tenu de l'ampleur des dégâts actuels.



La recette moyenne annuelle des 15 dernières années a été d'environ 19700 € et la dépense moyenne annuelle d'environ 12300 €. Cette dépense est justifiée par la plantation des surfaces déboisées, le bornage et la délimitation des parcelles, le nettoyage et l'éclaircissement des jeunes sapinières et les frais de garde. Ces chiffres nous prouvent qu'autrefois les communes pouvaient vivre avec le produit des coupes de bois, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. Mais partons du principe que la forêt est un patrimoine et qu'il faut l'entretenir.

La forêt peut aussi avoir un rôle complémentaire tel que le loisir : elle est en effet traversée par le sentier du tour de la Vallée Verte inscrit au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et Randonnées (PDIPR). Les meulières de la Molière situées sur la parcelle K constituent également un but de randonnée et de curiosité.

Hervé Bosson

